



Commune
de
La Neuveville



Commune
mixte de Plateau
de Diesse



Commune
de
Nods

Les Infos du Municipal / 17 novembre 2023

VISITE DE M. ADOLF OGI, CITOYEN D'HONNEUR DE LA NEUVEVILLE : FORMIDABLE !

Le 7 novembre 2023, M. Adolf Ogi, ancien conseiller fédéral et président de la Confédération, est venu à La Neuveville recevoir le diplôme d'honneur qui lui a été décerné. Il a été reçu à cette occasion, par une délégation du Conseil municipal et de l'administration. C'est Mme Catherine Frioud Auchlin, maire, qui a eu l'honneur de lui souhaiter la bienvenue dans notre localité. Après une partie officielle dans la convivialité, la rencontre s'est poursuivie à l'Ecole Supérieure de Commerce de la Neuveville (ESC), où M. Ogi a été reçu par la directrice et deux de ses collègues. C'est avec une certaine émotion que M. Ogi s'amusa à retrouver les bancs de son ancienne école, de laquelle il est diplômé.



M. Ogi, toujours membre de la Romania, la société des étudiants de l'ESC, et resté très attaché à notre localité, lui qui avait offert, il y a quelques années, plusieurs rosiers, qui sont plantés le long du Quai Maurice Moeckli. Ainsi, il a été très touché de recevoir un diplôme d'honneur de La Neuveville.

Après avoir officié comme directeur de la Fédération suisse de ski et d'Intersport suisse, il fut élu comme représentant du canton de Berne au Conseil national de 1979 à 1987. Là, il présida la Commission des affaires militaires du Conseil national en 1986 et 1987. Il devint président de l'UDC de 1984 à 1988.

Le 9 décembre 1987 il est élu au Conseil fédéral. Pendant huit ans, Adolf Ogi est le chef du Département des transports, des communications et de l'énergie (DFTCE), où il est confronté à plusieurs problèmes complexes. À partir de novembre 1995, il prend la tête du département militaire qui est rebaptisé en 1999 "Département de la défense, de la protection de la population et des sports" (DDPS).

En 1993 et en 2000 il exerce la charge de Président de la Confédération.

Présentant ses vœux télévisés aux Suisses pour son année de présidence en 2000, quelques jours à peine après le passage de l'ouragan Lothar, il brandit alors un jeune sapin, symbole de la résistance aux tempêtes, qu'il promet de revenir planter au printemps dans la région de son village natal.

Pendant la durée de son mandat, il établit des relations particulièrement confiantes avec le président français Mitterrand qu'il invite dans son village natal.

Après son départ du gouvernement fédéral, il est nommé en 2001 conseiller spécial du secrétaire général de l'ONU pour le sport au service du développement et de la paix. Dans ce rôle, il a pour mission d'appuyer la démarche engagée par le Secrétaire général afin de promouvoir dans le milieu du sport les activités et idéaux des Nations unies et de rallier son soutien.

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



078 400 34 35 @caj_district info@lecaj.ch

Nouveau site internet : www.lecaj.ch

Horaires :

Mardi 15h00 - 18h00
Mercredi 13h30 - 17h30
Jeudi 15h00 - 18h00
Vendredi 15h00 - 23h00
Samedi 19h00 - 23h00
(selon planning)

Ouvertures en soirée

Vendredis 17 et 24 novembre 15h à 23h
Samedis 11 et 25 novembre 19h à 23h

PROCHAINES ACTIVITÉS

Mercredi 22 novembre

Initiation sports de combats
(à Neuchâtel avec FMA training center)
Inscription jusqu'au vendredi 17 novembre
Repas de midi au CAJ puis départ à 13h30
Prix : 15.- (repas, transport et initiation)

Vendredi 24 novembre

Tournoi FIFA
Par équipe de 2 joueurs - Prix à gagner
Inscription jusqu'à jeudi 23 novembre



Syndicat
pour l'alimentation
en eau du
Plateau de Diesse

Diesse, Prêles, Nods
La Neuveville.

CONVOCAATION

Les délégués du SED sont invités à participer à notre

**Assemblée générale ordinaire,
Cour de Berne, Rue du Port 14, La Neuveville
Mercredi 13 décembre 2023, 20H00**

ORDRE DU JOUR

1. Procès-verbal de l'assemblée du 14 juin 2023
2. Rapport du président
3. Budget 2024 et Planification financière
4. Informations diverses
5. Divers

S E D

Fr. Racine
Président

R. Rollier
Administrateur



Pour un Noël chaleureux le soir du 24 décembre 2023

Inscrivez-vous et venez passer un agréable moment en notre compagnie le dimanche 24 décembre 2023 à la salle des Epancheurs, en face de la gare de La Neuveville dès 18h30, que vous soyez seul(e) ou accompagné(e), un apéritif suivi d'un repas vous sera gracieusement offert.

Pour une question d'organisation, nous vous demandons de vous annoncer d'ici au 15 décembre 2023 au moyen du bulletin d'inscription ci-dessous

Nom

Prénom

Adresse

NPA et lieu

Un bulletin d'inscription par personne à remplir SVP merci

A envoyer à :

Contrôle des habitants / Mme M. Ramdoo-Dick

Place du Marché 3 / 2520 La Neuveville

Tél. 032 752 10 01 / E-mail : ph@neuveville.ch

INFORMATION - UNIQUE RELEVÉ DE L'ANNEE 2023

Mesdames, Messieurs, Chers clients,

Nos services vont prochainement procéder aux relevés des compteurs d'eau et d'électricité, ceux-ci pourront être effectués en semaine jusqu'à 20 heures et le samedi jusqu'à 18 heures. Ils sont planifiés comme suit :

du lundi 13 novembre 2023 au mercredi 20 décembre 2023

Par avance, nous vous remercions de réserver un bon accueil à notre personnel chargé de ces relevés. Ces personnes seront munies d'une carte de légitimation.

Au cas où vous seriez absents pendant cette période, nous vous prions de nous informer de la manière d'accéder aux compteurs.

Pour tous renseignements ou pour nous transmettre, vous-mêmes, vos relevés, il suffit de nous joindre par téléphone ou par mail aux adresses ci-dessous :

• Téléphone : 032 752 10 10

• Courriel : facturation@neuveville.ch ou <https://seln.laneuveville.ch>

Nous vous remercions d'avance de votre compréhension. Avec nos salutations les meilleures.

Service de l'équipement de La Neuveville (SELN)

COURSE DES PAVÉS 2023

La 28^e édition de la Course des Pavés se déroulera le **samedi 25 novembre 2023 dès 10 heures**. Les piétons, automobilistes et autres usagers de la route sont priés de bien vouloir se conformer à la signalisation mise en place.

Pour le bon déroulement de la manifestation, le parcage des voitures sur la Place de la Liberté ainsi que la Place du Marché ne sera plus autorisé dès le **vendredi 24 novembre 2023 à 7h00 jusqu'au dimanche 26 novembre à midi pour la Place de la Liberté et jusqu'au lundi 27 novembre pour la Place du Marché**. Les motards sont également priés de ne pas laisser leurs motos à la place du Marché (devant la tour de Rive).

Le samedi 25 novembre 2023 dès 8h00 et ce jusqu'au dimanche matin 8h00, les rues Beauregard, de l'Hôpital, du Collège, du Marché et du Port, la Grand-Rue, l'Avenue des Collonges ainsi que les places de La Liberté et du Marché seront interdites à la circulation.

La route cantonale sera également fermée à la circulation entre 9h30 et 20h00. La déviation se fera par le Chemin des Prés-Guëtins. Ceci pour garantir une sécurité optimale aux plus ou moins 1'700 coureurs qui feront le tour de la fontaine du haut de la Rue du Marché, encouragés par un magnifique public qui sera présent pour encourager ces sportifs émérites.

De plus, entre 10h55 et 11h15 la route du Château et les Prés-Guëtins seront fermés à la circulation pour le passage des coureurs de la course du Trail de 7 lieues (24 km de La Neuveville au Plateau de Diesse et retour), soit près de 700 personnes. Une signalisation sera installée et des commissaires sécuriseront les intersections. Cependant, certaines sorties de garages ne seront pas barrées. Nous prions donc les usagers de faire preuve de patience et de prudence.

L'arrivée des coureurs du Trail de 7 Lieues est prévue entre 12h30 et 14h00. Une perturbation du trafic est prévue sur le sentier des Scouts, lors de la traversée de la route cantonale et du chemin des Vergers.

Vu le nombre croissant de concurrents et les places de stationnement limitées, nous encourageons les coureurs et les bénévoles qui le peuvent, à utiliser les transports publics et les Neuvevillois à laisser leur véhicule à la maison.

Toutes les informations sur la course : www.cOURSE-DES-PAVES.CH

Nous souhaitons à toutes les participantes et tous les participants une bonne course.

Police administrative La Neuveville

LA NEUVEVILLE

VISITE GUIDÉE AUX LANTERNES SUIVIE D'UNE FONDUE

Visite guidée publique de La Neuveville de nuit avec des lanternes, suivie d'une fondue proposée par l'un des nombreux restaurants de la ville.

Dates

Samedi 18 novembre 2023 à 18h00 en français
Samedi 2 décembre 2023 à 18h00 en allemand
Vendredi 15 décembre 2023 à 18h00 en français
Samedi 6 janvier 2024 à 18h00 en français
Vendredi 19 janvier 2024 à 18h00 en français
Samedi 3 février 2024 à 18h00 en français
Vendredi 16 février 2024 à 18h00 en allemand

Durée de la visite : 1h30

Inscription obligatoire jusqu'à 24 heures avant la visite (maximum 20 personnes)

CHF 39.- adulte
CHF 29.- enfant (jusqu'à 12 ans)

Inscription :



Contact & Réservation
Jura bernois Tourisme | T. +41 32 494 53 43
info@jurabernois.ch | www.grandchasseraltourisme.ch




JURA
TROIS-LACS
DREI-SEEN-LAND
GRAND CHASSERAL

“UN HOMME N'EST JAMAIS SI GRAND QUE LORSQU'IL EST À GENOUX POUR AIDER UN ENFANT.”
- PYTHAGORE -

Comme Zinédine Zidane, soutenez les enfants atteints par une leucodystrophie en Suisse !

IBAN : CH02 0900 0000 1737 1750 7



HORAIRE DE LA DÉCHETTERIE

La déchetterie de Nods est ouverte comme suit :

Novembre		
Samedi	18	8h00 à 12h
Lundis	20, 27	8h00 à 12h

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet horaire.

ADMINISTRATION COMMUNALE

RECHERCHE BERGERS

La Commune mixte de Nods met en soumission deux postes de Berger pour les métairies suivantes :

- 1 berger pour les métairies de la Neuve (environ 100 génisses) et de la Meuser (55 vaches mères)
- 1 berger pour les métairies Neuf Chalet et Vieux Chalet (environ 160 génisses)

Dès l'été 2024 et suivants.

Profil souhaité :

- Bonne connaissance du bétail,
- Expérience dans le domaine agricole,
- Sens des responsabilités et de l'organisation.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez prendre contact avec M. Francis Conrad, au N° de tél. 079 694 12 61.

Les dossiers de candidature sont à adresser à l'Administration communale, Place du Village 5, 2518 Nods ou éventuellement par courriel avec mention "Berger" à l'adresse électronique commune@nods.ch jusqu'au 30 novembre 2023.

Conseil communal de Nods

ÉPANDAGE D'ENGRAIS DE FERME

Aux portes de l'hiver, nous rappelons que l'épandage d'engrais est autorisé uniquement lorsque celui-ci peut être absorbé par les plantes et ne représente aucun danger pour les eaux.

Chaque exploitation agricole doit disposer d'une capacité de stockage suffisante (qu'elle soit la propriété de l'exploitant ou bien louée) afin que les engrais de ferme puissent être utilisés dans les règles, c'est-à-dire seulement pendant la période de végétation et lorsque les conditions météorologiques ou l'état du sol le permettent.

Il est de la seule responsabilité de l'agriculteur de déterminer si l'épandage est possible ou non. L'agriculteur doit utiliser chaque possibilité de diminuer le niveau de la fosse d'ici à l'arrivée de l'hiver.

Aucune autorité ne peut accorder une autorisation de puriner sur des terres enneigées ou gelées. La responsabilité d'une telle action repose uniquement sur l'agriculteur avec toutes les conséquences qui peuvent en découler (par ex. procédure pénale).

En cas de situation critique, si la capacité de stockage est sur le point d'atteindre ses limites, l'exploitant est tenu d'informer l'autorité communale, afin de trouver une solution de stockage intermédiaire.

Les infractions se rapportant à l'environnement sont poursuivies d'office et donc tout épandage "sauvage" fera l'objet d'un rapport de dénonciation.

D'avance nous vous remercions de prendre en considération ce qui précède.

Conseil communal

ASSEMBLÉE COMMUNALE

Les citoyennes et citoyens de Nods, ayant le droit de vote en matière communale, sont convoqués en assemblée communale, le

**Mercredi 13 décembre 2023 à 20h00 heures
à la salle du Battoir**

L'ordre du jour est le suivant :

- Ouverture de l'assemblée**
- Promesse de la nouvelle membre du Conseil communal, Mme Michèle Rossel**
- Approbation du Règlement relatif au raccordement des installations de production d'énergie et à la reprise de l'énergie produite (RIPE) en remplacement du RPEI**
 - Présentation
 - Approbation
- Budgets 2024**
 - Présentation des budgets
 - Approbation du budget de la communauté scolaire du Plateau de Diesse
 - Approbation du budget du Collège de District
 - Approbation du budget du Syndicat des sapeurs-pompiers
- Budget communal 2024**
 - Introduction
 - Présentation et approbation du budget communal 2024 basé sur une quotité d'impôts inchangée à 1.64 et une taxe immobilière inchangée à 1.5‰.
- Communications du Conseil communal**
- Divers**

Remarque : Les documents se rapportant à cette Assemblée sont déposés publiquement en consultation au bureau communal durant les heures d'ouverture de l'administration ou sur rendez-vous, ainsi que sur notre site internet.

Nods / CL/es, 10.11.2023

CONSEIL COMMUNAL

COMMISSION D'URBANISME, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET POLICE DES CONSTRUCTIONS

Recherche d'un membre dès le 01.11.2023

Souhaitez-vous participer à la vie communale en collaborant au sein de la commission d'urbanisme, aménagement du territoire et police des constructions ?

Alors n'hésitez pas. Faites-le savoir au conseil communal, jusqu'au **vendredi 24 novembre prochain**, en motivant brièvement votre intérêt. De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès de l'Administration communale au 032 751 24 29 ou directement auprès de M. Mathieu Klingler, conseiller en charge du Dicastère de l'Aménagement du territoire et des constructions, et président de la commission, au 076 465 51 90.

CONSEIL COMMUNAL

CONSEIL DES SAPEURS-POMPIERS DU PLATEAU DE DIESSÉ

Recherche d'un membre dès le 01.01.2024

Souhaitez-vous participer à la vie régionale en collaborant au sein du Conseil des sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse ?

Alors n'hésitez pas. Faites-le savoir au conseil communal, jusqu'au **jeudi 30 novembre prochain**, en motivant brièvement votre intérêt. De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès de l'Administration communale au 032 751 24 29 ou auprès de Madame Mary-Claude Bayard, responsable du dicastère de la sécurité publique au 076 525 93 11.

CONSEIL COMMUNAL

Commune mixte de Nods MESURES À RESPECTER AFIN DE FACILITER LE DÉNEIGEMENT

Aux portes de l'hiver, nous rappelons à chacun que le stationnement de tout véhicule sur la voie publique durant la période hivernale est interdit.

D'autre part, nous prions les propriétaires de biens fonciers de baliser les barrières, coins de mur et tout autre obstacle afin de faciliter le déneigement et d'éviter ainsi tout dégât.

Les agriculteurs sont priés de bien vouloir débarrasser les champs en bordure de route où la neige pourrait endommager leurs barrières. Dans le cas contraire, nous déclinons toute responsabilité en cas de non-respect de cette consigne et nous ne prendrons pas en charge les frais de remise en état.

Merci d'avance pour votre collaboration
Conseil communal

BRAVO AUX NIOLAS POUR LEUR PARTICIPATION !

Sur les 593 électeurs domiciliés à Nods susceptibles de déposer un bulletin de vote pour les élections fédérales du 22 octobre dernier, plus de 45% d'entre eux l'ont fait selon le baromètre électoral mis à disposition par l'organisation "Jura bernois.Bienne". Ceci représente une augmentation de plus de 11% (la plus élevée du Jura Bernois) en comparaison de la participation aux élections fédérales de 2019. Ce résultat très encourageant est sans doute le reflet d'une politique de sensibilisation mise en place par l'organisation qui réunit les 40 communes du Jura bernois avec Bienne et Evillard et relayée activement par les autorités communales. Rendez-vous aux prochaines élections/votations avec, nous l'espérons, autant d'intérêt, si ce n'est plus encore.

Conseil communal




**DONNER LE SANG
SAUVER DES VIES**

transfusion.ch



Avis de construction

Requérant : David Martin, Route de Chasseral 20, 2518 Nods

Auteur du projet : JP Architecture Sàrl, Julie Pauchard, Grand-Rue 17, 2520 La Neuveville

Propriétaires : David et Sonia Marie-Claire Martin, Route de Chasseral 20, 2518 Nods

Projet : Demande rétroactive, le projet est déjà réalisé : Rénovation du pan nord de la toiture suite à des problèmes d'étanchéité. Remplacement des chevrons, nouvelle sous-couverture, couverture avec tuile jura brune, identique au reste de la toiture. Sans montage d'arrêts-neige. Planches de virevent crénelées recouvertes de tuiles retenues par des crochets, larmiers simples et chéneaux en cuivre sur RF 96 du ban de Nods, Route de Chasseral 20, 2518 Nods

Zone : Village ancien / Périmètre de protection des sites (ISOS), objet C, digne de conservation, ensemble bâti A

Dérogation : Aucune

Dimensions : Suivant plans

Protection des eaux : S 3

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement à l'administration communale de Nods jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le dossier peut également être consulté sur la plateforme eBau (www.be.ch/ebau).

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la date de la première publication. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale, 2518 Nods, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Nods, le 10.11.2023

Administration communale

Avis de construction

Requérant : Jean-Luc Monney, Impasse des Lutins 16, 2518 Nods

Auteur du projet : Easy-Sun Sàrl, Dufrey Aurélie, Passage du Lion d'Or 6A, 1040 Echallens

Propriétaire : Jean-Luc Monney, Impasse des Lutins 16, 2518 Nods

Projet : Remplacement de la pompe à chaleur air/eau intérieure par une pompe à chaleur air/eau extérieure du côté SUD du bâtiment sur RF 2549, du ban de Nods, Impasse des Lutins 16, 2518 Nods

Zone : Zone d'habitation 1

Dérogation : aucune

Dimensions : Suivant plans et profils

Protection des eaux : S 3

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement à l'administration communale de Nods jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le dossier peut également être consulté sur la plateforme eBau (www.be.ch/ebau).

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la date de la première publication. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale, 2518 Nods, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Nods, le 17.11.2023

Administration communale

Consultez gratuitement la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch

Des classiques
Des nouveautés
Ambiance
Stratégies
Collaboration
Entrée libre
14h00
17h30
30 JEUX À ESSAYER
DÉBUTANTS ou INITIÉS
Animé par
PETITE RESTAURATION
boissons - gâteaux
BIBLIOTHÈQUE
La Neuveville
BATTOIR DE NODS
SDON

PAROISSE RÉFORMÉE DE NODS ASSEMBLÉE DE PAROISSE

Lundi 11 décembre 2023 à 19h30
à la cure, Route de Diesse 5, Nods

Ordre du jour

1. Accueil et salutations
2. Message du pasteur (M. Marco Pedroli)
3. Budget 2024 et quotité d'impôt (présentation et acceptation)
4. Plan financier pour les années 2024 à 2029 (information)
5. Présentation du décompte final relatif aux travaux de rénovation de l'immeuble de la cure, Rte de Diesse 3 (crédit d'engagement de CHF 120'000 accepté par l'assemblée du 13.6.2022) et approbation du dépassement de crédit
6. Rapport de la catéchète (Mme Sarah Holzmann)
7. Reconstitution d'un Conseil de paroisse – élections des membres
8. Rapport relatif aux pourparlers en cours en vue d'une fusion éventuelle avec la paroisse de Diesse
9. Divers et imprévus

Conformément à l'article 68 du Règlement d'organisation, le procès-verbal de l'assemblée sera déposé publiquement durant 20 jours, soit du 15 décembre 2023 au 4 janvier 2024.

Pour le consulter, les intéressé-e-s voudront bien s'adresser à Mme Liliane Darioly.

Les administrateurs de la paroisse
Liliane Darioly Michel Walther

«Souvent, mes douleurs sont insupportables»
La Société suisse de la sabbato au printemps accueillera toutes les personnes âgées de 1807. Adresse: www.societe-suisse.ch
Aussi: www.societe-suisse.ch

Chorale éphémère de Nods
La chorale éphémère de Nods remet ça !
Elle se produira à nouveau à l'occasion de la MAGIE DE NOËL le 15 décembre 2023.
Le concept reste identique : il vous suffit simplement d'aimer chanter et d'être disponible pour quatre soirées de répétition.
Inscriptions : chorale2023nods@gmail.com
SDON
15.11./22.11./29.11./14.12.2023 19h30-20h30
Local de répétition de la fanfare (Ancienne Ecole)

COURSE DES PAVES
NODS SAMEDI 25 NOVEMBRE 2023
TRAIL DES 7 LIEUX
11h30-13h30
VENEZ NOMBREUX ENCOURAGER LES COUREURS
La course passera par le village de Nods. A cette occasion, un stand de restauration sera à votre disposition près de la boucherie Gindrat.
SDON

PRO SENECTUTE
PLUS FORTS ENSEMBLE
Nous aidons les personnes âgées à rester autonomes le plus longtemps possible.
Soutenez-nous.
prosenectute.ch
IBAN CH91 0900 0000 8750 0301 3
TEWO



Horaires 2023 - Téléphone & Guichet

La permanence téléphonique est assurée du :
LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 11H30 ET DE 13H30 À 16H00

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant :

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 - 11h30	14h00 - 18h00
Mardi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Mercredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Jeudi	08h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Vendredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter lundi & mardi toute la journée ou mercredi, jeudi & vendredi matin.

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes :

Adresse postale : Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2 – 2515 Prêles

Adresse e-mail : info@leplateaudediesse.ch

Téléphone : 032 315 70 70

Site internet : www.leplateaudediesse.ch

En 2023, l'administration sera fermée aux dates suivantes :

Jours	Du	Au	Raison
	25.12.2023	02.01.2024	Fermeture fin d'année

Plan d'ouverture de la déchetterie de Diesse

Lundi	Mercredi	Samedi
10:30 - 11:30	16:30 - 18:30	09:00 - 11:30

Points de collecte des déchets verts Lamboing / Prêles

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux personnes domiciliées dans la Commune mixte de Plateau de Diesse.

PASSAGE DU BIBLIOSBUS À DIESSE, LAMBOING ET PRÊLES

Stationnements du 4^{ème} trimestre 2023



Stationnements

Diesse : Devant le complexe communal «Le Battoir», entre 11h00 et 11h45

Prêles : A l'Est du bâtiment administratif, entre 13h15 et 14h15

Lamboing : A l'arrêt de bus, entre le restaurant du Cheval Blanc et la boulangerie Bayard, entre 14h30 et 15h30

25 novembre, 9 décembre, 23 décembre.

L'administration communale

**LES ADDICTIONS
NE SONT PAS UNE
AFFAIRE PRIVÉE.**

L'ADDICTION NOUS CONCERNE TOUS.
BRISONS LE TABOU!

APPELEZ-NOUS!
0800 105 105
www.addictionsuisse.ch



ADDICTION SUISSE

COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE AUX AYANTS DROIT DE VOTE EN MATIÈRE COMMUNALE

CONVOCATION

à l'Assemblée communale
du jeudi 14 décembre 2023
à 19 h 30, à la Salle du Battoir à Diesse

Ordre du jour

1. Budgets 2024

- Introduction
- Présentation et approbation du budget 2024 de la Communauté scolaire du Plateau de Diesse
- Présentation et approbation du budget 2024 de la Communauté scolaire du Collège de District de La Neuveville
- Présentation et approbation du budget 2024 du Syndicat des Sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse (SSPP)
- Présentation et approbation du budget communal 2024 basé sur une quotité d'impôts (inchangée à 1.85), une taxe immobilière (inchangée à 1.3%), une taxe des chiens (inchangée : village Fr. 80.00 / campagne Fr. 50.00), une vignette verte (inchangée à Fr. 80.00).

2. Approbation d'une dépense périodique de CHF 50'000.00 (quote-part pour la Commune mixte de Plateau de Diesse de CHF 35'000.00 environ) pour la location, par le Syndicat des Sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse, du bâtiment de la route de Lamboing 34, à Diesse

- Présentation du dossier
- Approbation d'une dépense périodique de CHF 50'000.00 (quote-part pour la Commune mixte de Plateau de Diesse de CHF 35'000.00 environ) pour la location, par le Syndicat des Sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse, du bâtiment de la route de Lamboing 34, à Diesse.

3. Vente d'un terrain de 910 m², parcelle 2417 du ban de Diesse, pour le prix de CHF 136'500.00

- Présentation du dossier
- Approbation de la vente d'un terrain de 910 m², parcelle 2417 du ban de Diesse pour le prix de CHF 136'500.00
- Délégation de la compétence au Conseil communal pour la conclusion du contrat de vente d'un terrain de 910 m², parcelle 2417 du ban de Diesse

4. Assermentation des nouveaux membres des autorités

- Promesse solennelle de M. Igor Spychiger, en qualité de Vice-président des Assemblées
- Promesse solennelle de Mme Céline Racine, en qualité de nouvelle Conseillère communale
- Promesse solennelle de M. André Hofer, en qualité de nouveau Conseiller communal

5. Assermentation d'une nouvelle collaboratrice

- Promesse solennelle de Mme Adeline Devaud, responsable de la crèche communale "La Luciole"

6. Informations du Conseil communal

7. Divers et imprévus

Informations :

Les documents se rapportant à cette assemblée sont déposés en consultation au bureau communal durant les heures d'ouverture de l'administration ou sur rendez-vous, ainsi que sur notre site internet

http://www.leplateaudediesse.ch/la_commune/assemblees_communales

Les citoyennes et citoyens suisses âgés de 18 révolus et domiciliés dans la commune depuis trois mois au moins ont le droit de vote. Les autorités commu-

nales se réservent le droit de contrôler l'identité des ayants droit au vote en matière communale.

Prêles, le 10 novembre 2023

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE COMMUNALE DU 23 SEPTEMBRE 2023

Dans sa séance du 13 novembre 2023, le Conseil communal a approuvé le procès-verbal de l'Assemblée communale du 23 septembre 2023.

Cette approbation est rendue publique en vertu de l'art. 45 de l'ordonnance du 16.12.1998 sur les communes (Oco).

Prêles, le 17 novembre 2023.

L'administration communale

TAILLE DES HAIES, BUISSONS ET CULTURES AGRICOLES POUR LA SAISON HIVERNALE

Nous remercions les nombreux propriétaires qui ont déjà effectué les tailles nécessaires de leurs haies, arbres et buissons, mais avons toutefois constaté que quelques personnes n'avaient pas encore procédé aux travaux requis.

Afin de préparer au mieux la saison hivernale à venir, nous vous rappelons que selon les dispositions de la loi et de l'ordonnance sur les routes :

- Les haies, buissons, cultures agricoles et arbres qui ne sont pas à haute tige doivent respecter une distance d'au moins 50 cm par rapport au bord de la chaussée (largeur libre). Les branches surplombant la chaussée ne doivent pas encombrer le profil d'espace libre de 4.50 m (hauteur sur la chaussée). Cette hauteur est réduite à 2.50 m au-dessus des chemins pour piétons, des trottoirs et des pistes cyclables.

Les riverains des routes doivent respecter les dispositions ci-dessus et tailler leurs arbres ou autre végétation, si nécessaire plusieurs fois par année. Ils sont responsables d'éliminer à temps les arbres ou les grosses branches n'offrant pas suffisamment de résistance au vent ou aux intempéries et risquant de tomber sur la chaussée. Ils doivent aussi débarrasser la chaussée de tous les rameaux tombés et des feuilles d'automne.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

L'administration communale



Projet d'Aide aux Montagnards n° 4539:
construction d'une buvette.

CP 80-32443-2



Schweizer Berghilfe
Aide Suisse aux Montagnards
Aiuto Svizzero alla Montagna
Aid Svizzer per la Muntogna

Consultez gratuitement la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch

**Avis de construction**

Requérante : Commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Auteur du projet : Alexia Rufer Architecture Sàrl, Les Mouchettes 27, 2515 Prêles.

Emplacement : parcelle no 2294, au lieu-dit : « Route de Diesse 8 », Lamboing, commune de Plateau de Diesse.

Projet : aménagement d'une crèche dans les locaux de l'ancienne école enfantine au rez-de-chaussée supérieure du bâtiment existant et pose d'une barrière de séparation.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : village ancien.

Recensement arch. : objet C, bâtiment digne de conservation et ensemble bâti A.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 10 décembre 2023** inclusivement auprès de l'administration communale de Plateau de Diesse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 10 novembre 2023.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérants : Mme et M. Stéphanie et Matthias Krupp, Vue des Alpes 22, 2515 Prêles

Auteur du projet : Mme et M. Krupp, Prêles

Propriétaires fonciers : Mme et M. Stéphanie et Matthias Krupp, Prêles

Projet : Extension d'une maison unifamiliale, parcelle no 2582, Vue des Alpes 22a, 2515 Prêles

Zone : H2

Dérogation : à l'article 80 LR

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le dossier peut également être consulté sur la plate-forme eBau <https://www.be.ch/ebau>

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 10 novembre au 10 décembre 2023. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Prêles, le 10 novembre 2023

Secrétariat communal

FENÊTRES DE L'AVENT

Nous invitons la population des villages de Diesse, Lamboing et Prêles à participer au **calendrier des fenêtres de l'Avent**.

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant et ce **jusqu'au 19 novembre** par téléphone ou par courriel auprès des personnes suivantes :

Diesse et Prêles : Annina au 079 797 32. 92 ou par courriel à annina.frei.af@gmail.com

Lamboing : Noémie au 078 808 61 14 ou par courriel à galamboing@gmail.com

Merci de nous communiquer **dès** quelle date vous souhaitez illuminer votre fenêtre (porte, mur, vitrine, jardin). Chaque personne, famille, est libre d'inviter la population, ses voisins, ses amis ... à une petite collation lors de l'illumination de sa fenêtre ou d'uniquement illuminer sa création.

Inscrivez-vous !

D'ici là nous vous souhaitons à toutes et à tous un bel automne.

Au plaisir de pouvoir admirer vos décorations illuminées.



Le Groupes d'Animations du Plateau de Diesse

**SORTIE "PLEINE LUNE"
LUNDI 27 NOVEMBRE 2023****Promenade au clair de lune sur le Plateau**

Le Groupe d'Animations du Plateau de Diesse vous invite à le rejoindre pour une promenade entre les champs du Plateau. Nous nous retrouvons à Diesse à 20h00 (avec trois points de départ, cf. ci-dessous) pour marcher ensemble en direction de Châtillon. Sur notre chemin, nous ferons une petite pause au stand de tir de Prêles où nous partagerons un thé ou un vin chaud pour nous réchauffer. Nous vous demandons d'apporter votre propre tasse. Sur le retour, tout le monde retourne à son point de départ.

Trois points de départ vous sont proposés :

un à Lamboing à 19h30 vers la salle communale du Cheval Blanc.

un à Diesse à 20h00 vers la place de jeu.

un à Prêles à 19h30 vers la halle de gym.

En cas de mauvais temps, l'événement est annulé.

Pour toute question, vous pouvez contacter : Fabienne pour Diesse 079 284 41 90, Sylvain pour Lamboing 078 679 48 30 et Sarah pour Prêles 079 307 12 02.

**PROGRAMME 2023 DE FIN D'ANNÉE
novembre****Soirée Pleine Lune, lundi 27 novembre**

Nous vous invitons à nous rejoindre pour une promenade entre les champs du plateau en direction de Châtillon. Nous nous arrêterons au stand de tir de Prêles pour se réchauffer et partager un thé ou un vin chaud.

Départ dans les trois villages avec marche depuis Diesse à 20h00. (Cf. annonce détaillée)

décembre

Fenêtres de l'Avent, du 1^{er} au 24 décembre
Nous invitons la population des villages de Diesse,

Lamboing et Prêles à participer au calendrier des fenêtres de l'Avent. Vous pouvez vous inscrire dès maintenant par téléphone ou par courriel à : Annina pour Diesse et Prêles au 079 797 32 92 / annina.frei.af@gmail.com, à Noémie pour Lamboing au 078 808 61 14 / galamboing@gmail.com

St-Nicolas, mercredi 6 décembre

dans les trois villages. Une petite surprise attend tous les enfants. Pour parfaire ce moment de partage une collation sera offerte.

Vente de sapins de Noël, 16 décembre

Dans les trois villages avec la précieuse collaboration du Syndicat de gestion forestière Mont-Sujet

Toutes les activités mentionnées dans notre programme seront annoncées en détail dans la Feuille officielle et sur le site de la commune... alors à vos agendas :)

*Au plaisir de vous voir nombreuses et nombreux,
le Groupe d'Animations du Plateau de Diesse*



3 Fontenais
Salle polyvalente
Vendredi 24.11.2023 à 20 heures

3 de Chœur
Fin concert

Lamboing
Salle du Cheval Blanc
Samedi 25.11.2023 à 19 heures 30

Tramelan
Eglise protestante
Dimanche 26.11.2023 à 17 heures

Direction: Jacques Chételat

Petite restauration
Entrée libre, collecte

Tombola Karaoke

CHŒUR ACCORD
+ L'ARZILLIÈRE
+ TRAM L'ASOL
+ 90 CHANTEURS
+ 1 ORCHESTRE
+ 3 DE CHŒUR

L'ARZILLIÈRE
CHŒUR MIXTE LAMBOING

Marché de Noël
Dimanche 19 novembre
Salle du Battoir de Diesse

10h00 Culte, chansons
françaises avec François Golay

11h00-16h00 Ouverture des
stands

11h30-13h30 Raclette à
discrétion- thé, hot-dog et soupe

Desserts, pains, tresses maison

Bienvenue à
chacune et chacun !



Ouverture de la chasse spéciale au cerf

Une chasse spéciale au cerf à été ouverte le jeudi 6 novembre dans l'Oberland bernois. Elle sera menée jusqu'à la fin novembre car le contingent de tir des cerfs nobles n'a pas été atteint après la chasse principale, ni après la chasse complémentaire. L'objectif défini était élevé dans cette région car l'effectif de cerfs doit y être stabilisé ou réduit pour garantir la fonction protectrice des forêts et réduire au minimum les dégâts causés à l'agriculture. La chasse spéciale est ouverte dans les zones de gestion du gibier 11 (Niederhorn), 14 (Niesen), 15 (Schilthorn), 16 (Schwarzhorn) et 17 (Ritzlihorn). Environ 240 femelles et jeunes individus doivent être tirés dans ces zones d'ici la fin du mois de novembre. La chasse spéciale est ouverte à toutes les personnes titulaires d'une autorisation de chasse au cerf noble (patente C) qui se sont inscrites dans les délais.

Depuis le début de l'année, 870 cerfs ont été tirés lors de la chasse principale et de la chasse complémentaire, un résultat supérieur à celui enregistré en 2022 au même moment.

La Commission des finances exige un arrêté de principe sur la participation du canton à la BCBE

La Commission des finances recommande au Grand Conseil de rejeter le rapport du Conseil-exécutif sur l'avis de droit concernant la participation du canton dans la Banque cantonale bernoise en demandant au gouvernement de le compléter. Le rapport devra présenter trois scénarios (statu quo, participation minoritaire ou cession totale de la participation) sans prendre parti. Il servira ensuite de base à un arrêté de principe. La commission a également examiné d'autres crédits et rapports en vue de la session d'hiver.

Un avis de droit établi sur mandat du Conseil-exécutif parvient à la conclusion que le canton ne pourra pas se défaire de sa participation majoritaire dans la Banque cantonale bernoise SA (BCBE) sans réviser sa Constitution. Autrement dit, il devra organiser une votation populaire pour pouvoir éventuellement abaisser sa participation en-dessous de 50 % du capital-actions de la BCBE.

La Commission des finances (CFin) ne souscrit pas entièrement aux conclusions de l'avis de droit. Elle considère que cet avis n'est en tout cas pas juridiquement contraignant notamment parce qu'une disposition de la Constitution du canton de Zurich formulée de manière similaire à l'article 53 de la Constitution bernoise est interprétée comme autorisant le passage à une participation minoritaire sans modification constitutionnelle. Dans son rapport, le Conseil-exécutif s'appuie sur l'expertise juridique pour proposer de renoncer à poursuivre les travaux sur cette question, et notamment de classer la motion 278-2021 (Brönnimann, PVL) "Le canton de Berne crée les bases légales pour céder sa participation majoritaire dans la BCBE" à l'origine de l'avis de droit.

La CFin recommande au Grand Conseil de rejeter le rapport qui lui est soumis en demandant au Conseil-exécutif de le compléter de sorte que le législatif bernois puisse adopter un arrêté de principe sur cette base. Le rapport complété devra présenter trois scénarios concernant la participation future du canton dans la BCBE, à savoir le statu quo (participation majoritaire), une participation minoritaire ou

une cession totale des actions. Les scénarios devront être présentés sans prendre parti, en comparant leurs avantages et leurs inconvénients.

Évaluation de l'horaire de travail fondé sur la confiance

La Commission des finances recommande sans opposition au législatif cantonal de prendre connaissance du rapport relatif à l'évaluation du temps de travail fondé sur la confiance pour certaines fonctions de l'administration cantonale et de la magistrature. Compte tenu des retours majoritairement positifs recueillis suite à l'introduction de l'horaire de travail fondé sur la confiance pour les cadres supérieurs, la CFin approuve l'extension de ce modèle à quelque 160 personnes des classes de traitement 25 à 28.

Au moyen de déclarations de planification, la CFin exige que le gouvernement, à l'instar de la Confédération, examine la possibilité d'opter librement pour l'horaire de travail fondé sur la confiance pour d'autres catégories de personnel, notamment les personnes travaillant à temps partiel. Dans les cas rares de contrats doubles (deux contrats de travail différents : l'un avec horaire de travail fondé sur la confiance, l'autre sans), il convient pour la Commission des finances de renoncer à l'horaire de travail fondé sur la confiance.

Oui à une mise à disposition plus rapide de zones d'activités pour les entreprises

La Commission des infrastructures et de l'aménagement du territoire estime que la mise à disposition rapide de zones d'activités revêt une importance cruciale pour le développement économique du canton de Berne. Elle soutient donc les projets du Conseil-exécutif visant à développer une politique active de mise à disposition des surfaces. En outre, elle demande au Grand Conseil d'approuver le crédit de 69,72 millions de francs pour la rénovation de l'École d'arts visuels de Berne.

Subventions cantonales aux centres régionaux publics de conseil en énergie du canton de Berne

La Commission des infrastructures et de l'aménagement du territoire (CIAT) soutient le rapport du Conseil-exécutif sur les réserves stratégiques de terrains à bâtir pour le canton de Berne. Ce rapport fait suite à la motion 011-2019 de la CIAT, adoptée sous forme de postulat, qui demande la création des conditions juridiques nécessaires pour que le canton puisse mener une politique active de mise à disposition des surfaces et acquérir lui-même temporairement des réserves stratégiques de terrains à bâtir. Dans son rapport, le Conseil-exécutif conclut qu'il est nécessaire d'agir en matière de politique foncière car l'offre de zones d'activités disponibles à court terme pour l'extension et l'implantation d'entreprises ne satisfait pas à la demande. Il estime également que les instruments cantonaux existants ne suffisent pas pour répondre au besoin de mettre rapidement à disposition de nouvelles zones d'activités. C'est pourquoi le gouvernement entend donner au canton la possibilité d'acquérir des réserves stratégiques de terrains à bâtir et de les revendre pour favoriser le développement économique dans le cadre d'une politique active de mise à disposition des surfaces.

La CIAT approuve l'intention du Conseil-exécutif d'élaborer de nouveaux instruments permettant de mettre à disposition suffisamment de surfaces pour l'implantation d'entreprises. Les modalités de mise

en œuvre concrète d'une telle politique doivent être définies avec l'appui de services spécialisés externes. Concernant l'assignation des tâches afférentes, le gouvernement propose notamment de créer une nouvelle institution dédiée hors de l'administration. La CIAT préfère toutefois que les activités d'intermédiation et de traitement des transactions immobilières soient effectuées par une organisation intégrée dans les structures administratives existantes.

Crédit d'engagement pour la rénovation totale de l'École d'arts visuels de Berne

La CIAT considère que l'École d'arts visuels de la Schänzlihalde à Berne est un site de formation important et que ses locaux doivent être rénovés entièrement de toute urgence. C'est pourquoi elle demande au Grand Conseil d'approuver le crédit de 69,72 millions de francs destiné à la rénovation du bâtiment. Le temps des travaux, l'École d'arts visuels déménagera dans le Bernapark, à Stettlen. Une fois la rénovation terminée, probablement en 2027, le bâtiment accueillera successivement des élèves des gymnases bernois, à savoir celui de Neufeld puis celui de Kirchenfeld, pendant la rénovation de leurs bâtiments respectifs. Les gymnases et l'École d'arts visuels ayant besoin de davantage d'espace, il est prévu d'exploiter toute la latitude laissée par le droit de la construction et par le fonctionnement des établissements concernés. Ainsi, dans le cadre de la rénovation totale de la Schänzlihalde, l'annexe abritant la bibliothèque sur la terrasse sud du bâtiment sera remplacée par une extension plus spacieuse offrant une utilisation flexible.

Subventions cantonales allouées aux mesures communales conformément aux projets d'agglomération

La Confédération a mis en place les projets d'agglomération pour le financement des infrastructures de transport dans les villes et communes d'agglomération. Elle alloue des subventions à des projets qui coordonnent efficacement le développement des transports et de l'urbanisation. Le canton verse lui aussi des contributions à de tels projets. La CIAT propose d'approuver le crédit-cadre de 87,74 millions de francs pour la période allant de 2024 à 2030 afin de subventionner différentes mesures communales prises dans ce cadre.

Subventions cantonales aux centres régionaux publics de conseil en énergie du canton de Berne Le canton de Berne verse depuis 1981 des subventions aux centres régionaux publics de conseil en énergie pour garantir le respect des exigences de qualité fixées légalement. En raison du risque de pénurie d'énergie découlant des tensions géopolitiques l'an dernier, le Conseil-exécutif a augmenté le montant des subventions cantonales de 80 à 99 centimes par personne. Pour répondre au besoin croissant de prestations de conseil énergétique de la population bernoise, le Conseil-exécutif propose de relever le montant des subventions à 1,18 franc par habitante ou habitant pour les années 2024 à 2027. La CIAT juge ce montant insuffisant pour des considérations techniques. De son point de vue, l'information et le conseil constituent des services essentiels pour permettre à la population bernoise de prendre de bonnes décisions d'investissement dans le domaine de l'énergie. Elle propose donc d'accroître à 1,50 franc le montant par habitante ou habitant pour les prestations des centres régionaux de conseil en énergie. Une minorité de la CIAT estime qu'il est suffisant de relever ce montant à 1 franc par personne.

12 / Paroisses

Paroisse réformée de La Neuveville

Vendredi 15 novembre

Pas de cultes dans les homes

Dimanche 19 novembre

10h, culte avec le pasteur Philippe Nicolet

Luc 10, 25-37 : le bon Samaritain

Chants : 97, 63-02, 63-03, 49-14, 46-07

Dès 12h, repas solidaire - choucroute à la salle des Epancheurs

Mercredi 22 novembre

10h, prière et partage biblique à la salle Schwander

12h, maison de paroisses, répétition du spectacle de Noël pour les enfants de la 3 à la 8H.

Dimanche 26 novembre

10h, culte avec le pasteur cubain Emilio Ham de passage en Suisse.

19h30, recueillement de Taizé

A votre service, pasteurs : John Ebbutt : 032 751 28 57, 078 648 57 23, j.ebbutt@macquality.ch

Marie-Laure Krafft Golay, 032 315 11 53.

Sara Holzmann, catéchète Cycle I, 079 654 63 58.

Julien Neukomm, catéchète Cycle II, 078 632 92 49.

Secrétariat : Sylvie Augier Rossé : 032 751 10 35, info@paref2520.ch

Retrouvez toutes nos infos et l'enregistrement des prédications sur notre site internet : www.paref2520.ch

Kirchgemeinde Pilgerweg Bielsee

Sonntag, 19. November

11.30 Uhr, Schiff BSG, Bielseeerundfahrt: Schiffs-Gottesdienst. Mit Pfr. Peter von Salis und Hot Club de Berne (Vincent Milliod, Violine, und Theo Känzig, Gitarre). Billette bitte selber lösen.

Pikettdienst

6. bis 30. November: Pfr. Peter von Salis

(Telefon 078 741 37 64)

www.kirche-pilgerweg-bielsee.ch

Paroisse catholique de La Neuveville

Messe dominicale

Dimanche 19 novembre, 10h, église Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville.

Noël des aînés de La Neuveville

Il aura lieu après la messe de 10h le dimanche 10 décembre à la salle paroissiale de l'église Notre Dame de l'Assomption de La Neuveville. Bienvenue à tous. Inscriptions jusqu'au 24 novembre, svp, au 032 329 56 01.

Eveil à la foi "Les 5 sens"

Rencontre œcuménique samedi 2 décembre à l'église de Diesse, de 16h30 à 18h, pour tous les enfants de 3 à 6 ans du Plateau de Diesse et, bien sûr, pour ceux de La Neuveville qui souhaiteraient vivre ou revivre cette magnifique rencontre.

Assemblée de paroisse de La Neuveville et du Plateau de Diesse

Bienvenue à cette assemblée de paroisse qui se tiendra mardi 5 décembre, 20h salle de paroisse de La Neuveville.

Bienne : Temps communautaire d'Avent

Bienvenue au temps communautaire du dimanche 3 décembre, 1^{er} dimanche de l'Avent, au centre paroissial de Christ-Roi (Geysried 31). Au programme : accueil à 9h30 / 9h45 ateliers de l'Avent / Messe à 11h.

Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles

Marché de Noël

Dimanche 19 novembre, dès 10h, Battoir de Diesse, chansons françaises avec François Golay, raclettes, douze stands riches et variés pour vos achats de Noël...

Assemblée de paroisse

Dimanche 26 novembre à l'issu du culte débutant à 10h

Compagnie de la Marelle

Dimanche 26 novembre, 17h, salle du Cheval Blanc à Lamboing. JE SUIS QUI JE SUIS, sur le thème de l'identité abordé de façon désopilante et inspirante, entrée libre, collecte.

Service de voiture

9h35 école à Prêles/ 9h40 La Poste Lamboing; si le culte a lieu à Nods ou La Neuveville, ajouter 9h45 au centre du village à Diesse.

Paroisse de Nods

Dimanche 19 novembre

10h, culte à Diesse (Battoir).

Mardi 21 novembre

9h à la cure, prière et lecture biblique.

Dimanche 26 novembre

10h, culte du souvenir à Nods.

Contacts

M. le Pasteur Marco Pedroli est à votre disposition au

076 588 98 85 ou par email marco.pedroli@sunrise.ch

N'hésitez pas à le contacter !

Catéchète professionnelle

M^{me} Sarah Holzmann 079 654 63 58

Eglise Evangélique de l'Abri, La Neuveville

Dimanches : Culte à l'église de l'Abri.

1^{er} et 3^{ème} dimanches du mois 10h : Culte groupes de vie.

Cours message ou réflexion et partages en groupes.

(également en streaming)

2^{ème} dimanche du mois à 10h : Cultes intergénérationnels.

Sans streaming

4^{ème} dimanche du mois à 10h : Culte Bible en main.

(également en streaming)

Si 5^{ème} dimanche du mois à 10h : Vous référer au site internet.

Le programme est actualisé régulièrement sur le site www.labri.ch/agenda

Pasteur Didier Suter : 032 751 36 65 ou pasteur@labri.ch



JE SUIS QUI JE SUIS

Le nouveau spectacle de la Compagnie La Marelle sur le thème de l'identité, abordé de façon désopilante et inspirante.

Se chercher soi-même ne revient-il pas à chercher le sucre dans le lait chaud ? Ou peut-être que... plus on se cherche, moins on se trouve ?

Dimanche 26 novembre, 17h
Salle du Cheval Blanc à Lamboing
Entrée libre, collecte

PAROISSE RÉFORMÉE
DIESSÉ - LAMBOING - PRÊLES

Invitation
Assemblée ordinaire de paroisse
Dimanche 26 novembre 2023 à 11h00
Eglise de Diesse

Ordre du jour :

1. Accueil, salutations, organisation de l'assemblée
2. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de paroisse du 28 août 2023
3. Budget 2024 et quotité d'impôt (présentation et acceptation)
4. Nomination d'un(e) président (e) des assemblées de paroisse
5. Election
 - du président des assemblées
 - du président du conseil de paroisse
 - du vice-président du conseil de paroisse
 - des membres du conseil de paroisse
 - des vérificateurs des comptes
 - des délégués au Conseil du Synode
6. Informations du pasteur
7. Informations du Conseil de paroisse
8. Divers et imprévus

Le procès-verbal de l'assemblée de paroisse du 28.08.2023 et le budget 2024 peuvent être consultés sur le site www.parefdiesse.ch. Ils sont aussi disponibles 30 jours avant l'assemblée auprès de la présidente de paroisse, Mme Damara Röthlisberger, Les Tilleuls 6, 2516 Lamboing 079 457 25 77, damara.paroisse@gmail.com

Le Conseil de paroisse

Consultez gratuitement la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch

Adresses utiles

Service de maintien à domicile (SMAD)

La Neuveville - Plateau de Diesse

Route de Neuchâtel 19 - 2520 La Neuveville

Tél. 032 751 40 61 - www.smad.ch

Service Transports Croix-Rouge Tavannes

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide ?

Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc)

Renseignements : **lundi-vendredi de 8h30 à 11h30**

Tél. 032 489 10 03

Home Montagu et foyer de jour

Rue Montagu 8 - 2520 La Neuveville - Tél. 032 751 26 96

Repas à domicile : tél. 032 751 21 05

www.home-montagu.ch

Secrétariat de la Paroisse Réformée

Nouveaux horaires : le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert

les matins de 8h30 à 11h30 LU, ME, JE, VE.

Tél. 032 751 10 35, Courriel : info@paref2520.ch

Visitez notre site Internet : www.paroisse2520.ch

Secrétariat de la Paroisse Catholique

(rue des Mornets 15) : ouvert mardi de 14h à 17h30.

La secrétaire est atteignable au 032 751 28 38 tous les jours, sauf lu et ve après-midi. Autre contact : Yannick Salomon, théologien en pastorale, tél. 079 352 38 12. www.upbienne-laneuveville.ch

Service de l'Équipement de La Neuveville

Service de garde, no de tél. 032 752 10 99. Uniquement pour les urgences liées aux réseaux hors des heures d'ouverture de l'administration.

Administration du cimetière de La Neuveville

Pour tous renseignements : Tél. 079 248 26 26

Service payant de bus durant le week-end

Noctanbus : départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h

Moonliner : départ de la Gare (Bienne) à 2h15

Jura Bernois tourisme

Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville, ouvert du mardi au vendredi : 9h-12h / 14h-17h.

Infos et manifestations sous www.jurabernois.ch.

Courriel : info@jurabernois.ch / Tél. 032 751 49 49

Agenda

Musée d'art & d'histoire de La Neuveville

Fermeture hivernale.

www.museelaneuveville.ch - musee.laneuveville@bluewin.ch

Musée de la vigne du lac de Bienne, Chavannes / Gléresse

Fermeture hivernale.

Visites guidées et locations de salles sur demande

Renseignements: Tél. 032 315 21 32

www.rebbaumuseum.ch - info@rebbaumuseum.ch

Fondation de l'hôtel de ville / Musée, Le Landeron

Le Musée est ouvert tous les samedis et dimanches de 14h30 à 17h30. Exposition permanente, vigne et culture, autrefois au Landeron.

Café Théâtre de la Tour de Rive - La Neuveville

Samedi	18.11.2023	20h30	Diane Tell (complet)
Samedi	2.12.2023	20h30	Georges Chelon
Vendredi	8.12.2023	20h30	Cosa Nostra jazz band
Vendredi	15.12.2023	20h30	Gala du 20 ^{ème}
Samedi	15.12.2023	20h30	Gala du 20 ^{ème}
Samedi	13.01.2024	20h30	Yoann Provenzano
Samedi	3.02.2024	20h30	Gwynnyn
Samedi	10.02.2024	20h30	Jaël
Samedi	16.02.2024	20h30	Romain Didier
Jeudi	29.02.2024	20h30	Pippo Pollina
Vendredi	8.03.2024	20h30	Phanee de Pool
Samedi	9.03.2024	20h30	Phanee de Pool
Ve-Sa-Di	15-17.03.2024		Boogie-Woogie festival
Vendredi	22.03.2024	19h00	Concert EMJB
Samedi	22.03.2024	17h00	Concert EMJB
Samedi	20.04.2024	20h30	Bergamote
Dimanche	21.04.2024	17h00	Bergamote
Vendredi	26.04.2024	20h30	enapARTé
Samedi	27.04.2024	20h30	enapARTé
Dimanche	28.04.2024	17h00	enapARTé

Pouvoir tout dire
et être écouté

Un entretien aide.
Anonyme et confidentiel. 24h sur 24.

Aide par mail: www.143.ch

Tel 143
La Main Tendue